

## Arrêté du Gouvernement de la Communauté française nommant des membres de la Commission de promotion de la santé à l'école

A.Gt 14-04-2003

M.B. 11-06-2003

**modification:**

A.Gt 05-11-05 (M.B. 19-12-05)

Le Gouvernement de la Communauté française,

Vu le décret du 20 décembre 2001 relatif à la promotion de la santé à l'école, notamment l'article 28, §§ 1<sup>er</sup> et 9, modifié par les décrets des 16 mai et 20 juin 2002;

Vu l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 8 février 2002 relatif à la commission de promotion de la santé à l'école, modifié par les arrêtés des 8 mars et 5 décembre 2002;

Vu l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 8 février 2002 nommant les membres de la Commission de promotion de la santé à l'école;

Considérant qu'il convient de remplacer Mme Michèle MEERSSEMAN-WANTENS, démissionnaire;

Considérant que les organisations représentatives des étudiants au niveau communautaire ont été consultées,

Arrête :

**Article 1<sup>er</sup>.** - § 1<sup>er</sup>. Est nommé membre effectif de la commission, en tant que membre issu des fédérations ou associations de pouvoirs organisateurs des services de promotion de la santé à l'école :

M. Mohammed BEN MOUNA, en remplacement de Mme Michèle MEERSSEMAN-WANTENS, démissionnaire.

**§ 2.** Est nommée membre suppléant de la commission, en tant que membre issu des fédérations ou associations de pouvoirs organisateurs des services de promotion de la santé à l'école :

Mme Fabienne HENRY, en remplacement de M. Mohammed BEN MOUNA.

**Article 2.** - Est nommé membre suppléant, en tant que membre médecin travaillant dans le secteur de la promotion de la santé à l'école :

Mme Sophie CORNET, en remplacement de Mme Fabienne HENRY.

**Article 3.** - Sont nommés membres de la commission, en tant que chefs d'établissement de l'enseignement ordinaire ou spécial, fondamental ou secondaire, de la Communauté française :

Mme Claire MENGAL, effective, et M. Willy MAUQUOY, suppléant.

*Modifié par A.Gt 05-11-2005*

**Article 4.** - Sont nommés membres de la commission, en tant que fonctionnaires du Service général des Hautes écoles et de l'enseignement artistique du niveau supérieur :

M. Michel ALBERT, effectif, et Mme Marie-Paule TILEMANT, suppléante.

*Modifié par A.Gt 05-11-2005*

**Article 5.** - Sont nommés membres de la commission, en tant que représentants des organisations représentatives des étudiants au niveau communautaire :

- M. Raphaël BOURGUIGNON, effectif, et M. Lionel Mulpas, suppléant;
- M. Benoît Du CHAMPS, effectif, et M. Cédric Halin, suppléant.



**Article 6.** - Les membres visés aux articles 1<sup>er</sup> à 5 sont nommés pour une période prenant cours le 21 mars 2003 et se terminant le 25 février 2007.

